



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

RÉACTIONS DE L'INDUSTRIE DES ASSURANCES DE PERSONNES SUR LES MESURES CONTENUES DANS LA MISE À JOUR ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

Montréal, 25 octobre 2016 – L'industrie des assurances de personnes accueille favorablement l'intention du gouvernement du Québec de réduire le fardeau fiscal des contribuables, d'investir dans les services publics et de continuer à payer la dette. « Notre industrie emploie près de 30 000 Québécoises et Québécois et nos sociétés d'assurances paient et perçoivent 1,6 milliard de dollars en taxes et impôts dans la province, ce qui fait d'eux des acteurs fortement intéressés par la situation économique du Québec », a déclaré Lyne Duhaime, présidente de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP) pour le Québec.

Faire face, ensemble, au vieillissement de la population

Les sociétés d'assurances comprennent bien entendu que l'augmentation du coût des soins de santé, y compris celui des médicaments sur ordonnance, est tributaire de différents facteurs, et principalement du vieillissement de la population. Ils saluent donc l'attribution de crédits supplémentaires pour les soins à domicile et les soins de longue durée. « À titre de partenaire du gouvernement dans le domaine de la santé, nous voulons collaborer au développement et à la mise en place de produits susceptibles de réduire le fardeau financier des aînés en regard des soins de longue durée », suggère la présidente. Pour minimiser les coûts engendrés par les soins à domicile, une assurance des soins de longue durée serait appropriée. Pour inciter les citoyens et pour les aider financièrement à adhérer à une telle assurance, l'ACCAP recommande l'introduction d'un crédit d'impôt non-remboursable de 15 % sur les primes payées pour souscrire à un programme accrédité d'assurance de soins de longue durée.

Investissements additionnels dans les infrastructures

« La poursuite des investissements dans les infrastructures est une bonne nouvelle. Nous avons déjà investi plus de 12 milliards de dollars dans les infrastructures au Canada, et nous pouvons investir davantage. Voilà une autre belle opportunité de collaboration entre notre industrie et le gouvernement », a fait remarquer M^{me} Duhaime.

Au sujet de l'ACCAP

L'ACCAP est une association à adhésion libre dont les membres détiennent 99 p. 100 des affaires d'assurances vie et maladie en vigueur au Canada. L'industrie canadienne des assurances de personnes fournit à plus de 28 millions de Canadiens une large gamme de produits assurant la sécurité financière, comme l'assurance vie, les rentes et l'assurance maladie complémentaire. Elle administre plus des deux tiers des régimes de retraite des petites et des moyennes entreprises au pays ainsi que la vaste majorité des REER collectifs

-30-

Contact médias :

Suzie Pellerin, vice-présidente adjointe, Affaires publiques et gouvernementales (Québec)

Bur. 514-375-5076 -- Cell. 514 235-3766

Courriel : spellerin@clhia.ca